



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 97472

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur l'aide européenne en Afghanistan. Les projets de reconstruction ayant un impact visible pour la population afghane ne jouissent pas de fonds suffisants de la part de l'Union européenne, selon le représentant de l'UE pour l'Afghanistan, Francesc Vendrell. Selon le diplomate espagnol, 40 % de l'aide européenne, qui s'élève à un total d'un milliard de dollars (780 millions d'euros) par an, sont réservés aux secours, alors que 20 % sont destinés au paiement des salaires des fonctionnaires afghans. Ces dépenses correspondent à un besoin essentiel, mais ne sont pas visibles a regretté M. Vendrell. M. Vendrell a estimé que les 40 % restants, soit 311,25 millions d'euros, affectés à la construction de routes et d'infrastructure auraient trouvé un meilleur usage dans des projets d'impact rapide ; ceux-ci auraient fourni une preuve davantage visible aux yeux de la population afghane que le pays est sur la voie du redressement suite à vingt-cinq ans de guerre. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention de la ministre déléguée aux affaires européennes sur l'aide européenne à l'Afghanistan. Depuis la chute du régime des taliban, l'Union européenne (États membres et commission confondus) a joué un rôle de premier plan dans la stabilisation et la reconstruction de l'Afghanistan (deuxième contributeur après les États-Unis). La présence européenne en Afghanistan est ancienne et multiple, elle est appréciée des Afghans. La reconstruction de l'État afghan et le renforcement de ses capacités restent prioritaires pour les Européens. C'est bien la déficience de la force publique dans le sud et l'est du pays qui constitue aujourd'hui le plus grave danger pour la sécurité des Afghans. Sans stabilité, il n'y a pas de reconstruction possible. La Commission européenne a par ailleurs pris en compte les préoccupations exprimées par les Afghans et le représentant spécial de l'Union européenne en Afghanistan, M. Francesc Vendrell. Elle a engagé en 2006 des projets concrets dans le domaine de l'irrigation (schéma d'irrigation de Khanabad), du déminage, de la santé publique et du soutien à l'industrie des semences. Dans les prochains mois, elle prévoit de cofinancer des projets mis en oeuvre par les États membres dans les provinces afghanes dans le cadre des équipes provinciales de reconstruction. Elle prévoit également de lancer un programme de soutien à la gouvernance locale (notamment soutien à la police et à la justice). Pour sa part, la France suivra avec la plus grande attention l'évolution de l'aide européenne en Afghanistan et continuera à faire entendre sa voix, le cas échéant, en faveur de projets ayant un impact fort et visible sur le redressement du pays.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97472

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6330

Réponse publiée le : 17 octobre 2006, page 10812